

PAROLES DE DÉPUTÉS

Interview de Lionel Tardy, Député d'opposition qui a fait adopter le plus d'amendements



Vous êtes le Député d'opposition qui a fait adopter le plus d'amendements durant cette législature. Quelles sont les raisons de ce succès ?

Pour faire adopter des amendements, il faut tout d'abord être très présent à l'Assemblée, sans quoi ils ne sont pas défendus. Bien que membre de la Commission des Affaires économiques, je dépose et défends souvent des amendements dans d'autres commissions.

Les amendements que j'ai pu faire adopter ont souvent été travaillés en amont avec des experts qui n'ont pas accès à l'Assemblée nationale ; ils sont également souvent retravaillés entre la commission et la séance.

Forcément, en tant que député de l'opposition, ils sont généralement le fruit d'un compromis, mais souvent adoptés à l'unanimité.

Certains amendements sont aussi destinés à améliorer la rédaction et la qualité des textes de lois... j'estime que cela fait partie du travail de base de tous les députés, et en la matière il y a du travail. Nous sommes là avant tout pour faire la loi et amender les textes qui nous sont proposés.

Vous êtes également très bien classé sur Twitter alors que le grand public connaît peu votre nom. Quelle est, pour vous, l'utilité de ce canal de communication ?

J'utilise Twitter pour son immédiateté, c'est le grand avantage de cet outil. Il me permet d'être informé sur tout.

Mon compte Twitter est essentiellement suivi par des décideurs et des journalistes : il est particulièrement suivi car je rends compte en direct du suivi des débats, de l'adoption des amendements en commission, de mes interventions... (même si aujourd'hui on peut suivre les débats en commission en direct). J'ai commencé à l'utiliser ainsi dès 2010.

Twitter est également incontournable pour la campagne présidentielle et pour faire passer les messages d'un candidat.

Comment comptez-vous être « influent » après les élections d'avril et de juin ?

Si je suis réélu, je compte tout simplement continuer à faire mon travail de législateur... j'essaierai sans doute de m'impliquer davantage sur le contrôle et l'évaluation du gouvernement et de l'application des lois, une fonction qui n'est pas assez utilisée par les parlementaires, qui souvent se contentent de légiférer et d'empiler les lois sans assurer le « service après-vente ».

